

Y-a-t-il trop d'aides sociales en France ?

Henri Sterdyniak, co-animateur des économistes atterrés.

Dans un pays développé, les ménages vivent normalement de leurs salaires, des prestations d'assurances sociales (issues des cotisations qu'ils ont versées), des prestations universelles (les dépenses que la société a décidé de collectiviser : santé, éducation, garde des jeunes enfants). Les aides sociales sont versées à ceux qui ne peuvent ainsi subvenir à leurs besoins. Dans un certain sens, oui, il y a trop d'aides sociales en France puisque leur développement provient de la hausse du chômage (en particulier du chômage de longue durée), de la précarisation du travail (l'extension des emplois à temps partiel, payés au SMIC, ou moins, qui doivent être complétés par des aides publiques pour permettre à ces salariés de vivre), de la dégradation des prestations d'assurances sociales (ainsi, certains chômeurs ne touchent plus que l'ASS) et des prestations universelles (les allocations familiales sont devenues très faibles), enfin du niveau exorbitant des loyers (qui rendent indispensables les allocations logements pour les familles de beaucoup de salariés).

Les aides sociales représentent environ 70 milliards (3 % du PIB), soit 13 milliards pour les prestations handicapés, 17 milliards pour les autres minima sociaux, 18 milliards pour les allocation logement, 9 milliards pour les prestations familiales sous conditions de ressources, 8 milliards d'aides locales, 5 milliards pour la prime d'activité. Pourtant, la France compte environ 9 millions de pauvres, 14 % de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté (1050 euros par mois). La pauvreté frappe particulièrement les chômeurs et les pseudo travailleurs indépendants. Elle touche les familles monoparentales et les familles nombreuses monoactives ; 20% des enfants vivent dans des familles pauvres. La France est quand même un des pays d'Europe où le taux de pauvreté est le plus bas, un des rares où il n'a pas augmenté. Cela provient de l'importance de notre système de protection sociale, avec ses trois composantes. En 2016, les prestations sociales (au sens étroit, hors retraites et chômage) représentent 70,4% du revenu des ménages du premier décile (les 10% de ménages les plus pauvres) contre 3,8 % du revenu des ménages du dernier décile (les 10% de ménages les plus riches). Le revenu avant impôts et prestations des 10% les plus riches est 23,6 fois celui des 10 % les plus pauvres ; après impôts et prestations, la ratio baisse à 5,7. Tout projet de baisse des dépenses sociales se traduirait donc automatiquement par une accentuation des inégalités de revenu (qui s'ajouterait à celui induit par la suppression de l'ISF et l'instauration d'une *flat-tax* sur les revenus du capital).

Pour certains, il y a trop de dispositifs d'aides sociales. Il faudrait simplifier. Pourtant, il est nécessaire de tenir compte au mieux des situations individuelles et familiales, en maintenant des prestations et des traitements sociaux différenciés pour un jeune qui peine à trouver un emploi, une femme seule avec de jeunes enfants, une personne souffrant d'un handicap, une personne désocialisée, une famille nombreuse monoactive, un chômeur de longue durée, une personne âgée sans ressources. Il faut à la fois leur assurer un certain niveau de vie et leur ouvrir, quand c'est nécessaire, des parcours d'insertion. Il faut couvrir spécifiquement certains besoins de base, comme le logement et les dépenses liées à la garde

des enfants et à leur éducation. La simplification doit se faire par le haut. Par exemple, verser automatiquement le RSA simplifierait les démarches et permettrait de lutter contre le non-recours. Le RSA devrait être ouvert aux jeunes de 18 à 25 ans. L'AAH ne devrait pas tenir compte des ressources du conjoint.

Une officine patronale (l'Ifrap), un candidat en faillite (Fillon), le président d'un parti réactionnaire (Laurent Wauquiez) ont proposé de fondre les prestations d'assistance dans une allocation unique, d'un plus bas niveau, ce qui permettrait, selon eux, de faire des milliards d'économies, mais les taux de pauvreté et son intensité en seraient fortement augmentés, en particulier pour les familles, et donc les enfants. Ce serait indigne pour un pays riche. La société ne peut se contenter de verser une (faible) allocation et se désintéresser des conditions de vie concrètes des familles. Il faut maintenir des allocations logement, des bourses scolaires, des aides à la garde des enfants, des allocations spécifiques handicapées.

Les mêmes critiques peuvent être faites au projet de revenu universel. Soit, son niveau est faible et les prestations versées actuellement aux personnes les plus en difficulté (familles monoparentales ou nombreuses, handicapés) sont réduites ; soit son niveau est élevé et il n'est pas finançable, sauf à réduire les prestations universelles ou d'assurances sociales.

La France se doit de conserver et d'améliorer un système d'aides sociales bien ciblées. Elle doit se donner un objectif ambitieux en matière de réduction de la pauvreté des enfants, à la fois en revalorisant les allocations familiales et en aidant plus les familles au RSA. Elle doit offrir des emplois de dernier ressort aux chômeurs de longue durée. C'est la lutte contre le sous-emploi et la précarisation de l'emploi qui devrait réduire le besoin d'aides sociales.